



INCLUSION FINANCIÈRE ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES : LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES

L'expérience de ADA pour favoriser les usages et pratiques «verts» chez les clients de la microfinance.

CONTEXTE



Le crédit Eco Vivienda d'ADOPEM en République Dominicaine a permis à cette bénéficiaire de reconstruire sa maison.

Dans une perspective de développement économique durable, s'adapter et chercher à atténuer les changements climatiques, la pollution et la production de déchets est devenu indispensable. Si toutes les régions du monde sont concernées par ces problématiques, tous les pays ne sont pas égaux face aux défis qu'elles représentent : tandis que les **pays les moins développés** sont moins émetteurs de gaz à effet de serre et donc moins responsables des **changements climatiques** en cours, ils sont souvent **les plus vulnérables** à leurs conséquences. En effet, ils sont à la fois les plus exposés aux **phénomènes extrêmes** et les moins préparés pour y faire face¹. Par conséquent, les populations vulnérables dans ces pays sont les premières victimes des problématiques climatiques et environnementales.

Ces populations sont également souvent exclues des systèmes bancaires et financiers traditionnels, d'où le développement de la microfinance dans ces régions, qui vise à offrir des services financiers adaptés à ces populations afin de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie. La **microfinance** a donc historiquement des **objectifs économiques et sociaux**. En ciblant les populations les plus vulnérables aux changements climatiques, les institutions de microfinance (IMF) sont aujourd'hui amenées à intégrer une **troisième dimension environnementale** à leur mission.

Ainsi, depuis 2011, ADA accompagne un certain nombre de ses institutions de microfinance partenaires en Amérique latine, Asie et Afrique dans le développement de services financiers destinés à des usages et pratiques respectueux de l'environnement et du climat.

DURÉE DES EXPÉRIMENTATIONS

2011 à aujourd'hui

ZONES GÉOGRAPHIQUES

Amérique latine : Pérou, Guatemala, El Salvador, Costa Rica, Honduras, Nicaragua, République dominicaine, Panama

Asie : Philippines

Afrique : Tunisie



CONTEXTE GLOBAL ET LOCAL

- La combustion d'énergies fossiles, l'agriculture et l'utilisation des terres sont les deux premières sources d'émissions de gaz à effet de serre ;
- 42% de la population des pays à faibles revenus n'a pas accès à l'électricité² ;
- 68% des emplois dans les pays à faibles revenus sont dans le secteur agricole³.





1 Source : <https://gain.nd.edu/our-work/country-index/matrix/>

2 World Bank, 2018

3 ILO, 2017

OBJECTIFS

L'action de ADA pour le développement de ces services financiers « verts » s'est jusqu'à présent focalisée sur les objectifs suivants :

-  Faciliter l'accès aux **énergies renouvelables** ou aux **équipements énergétiquement efficaces** pour les populations vulnérables ;
-  Encourager les **pratiques agricoles responsables** envers l'environnement, en particulier des pratiques d'adaptation aux changements climatiques ;
-  Favoriser le développement d'un **habitat écoresponsable** avec accès à l'eau potable et à l'assainissement.
- 

PROJETS MIS EN ŒUVRE

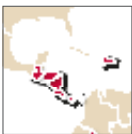


Une cliente d'IMF avec son chauffe-eau solaire au Pérou.



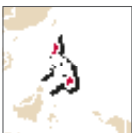
Pérou / 2011-2015

Développement de produits financiers pour faciliter l'accès à l'énergie au Pérou, avec 2 IMF (Caja Huancayo et Fondesurco).



Amérique centrale / 2012 - aujourd'hui

Développement de produits financiers et services non-financiers pour faciliter l'accès à l'énergie, encourager les pratiques agricoles d'adaptation aux changements climatiques et responsables envers l'environnement avec 15 IMF du réseau régional des institutions de microfinance en Amérique centrale REDCAMIF.



Philippines / 2013-2019

Développement de produits financiers pour faciliter l'accès à l'énergie avec 8 IMF du réseau national des institutions de microfinance aux Philippines MCPI.



Tunisie / 2019 - aujourd'hui

Développement de produits financiers pour faciliter l'accès à l'énergie dans le domaine de la production agricole en Tunisie, avec 1 IMF (Enda Tamweel).



Four à bois basse consommation, commercialisé par Caja Huancayo et Fondesurco (Pérou).

BUDGET

Plus de 3 millions EUR

PRINCIPAUX BAILLEURS

- Ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg
- Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable du Luxembourg
- Green for Growth Fund, représenté par Finance in Motion

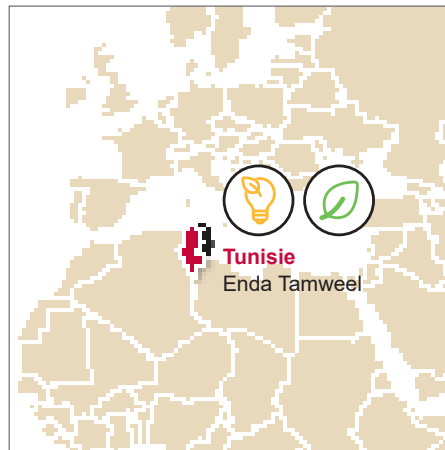
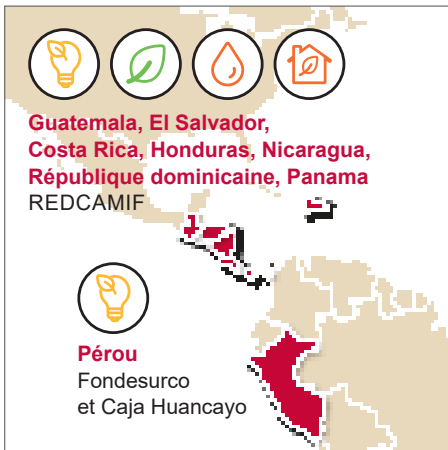
CONTRIBUTION ATTENDUE AUX ODD



CONTACTS PROJET

- **Carla Palomares**
Responsable p.i. de l'unité d'appui technique aux IMF
c.palomares@ada-microfinance.lu
- **Bénédict Godefroid**
Responsable de l'unité d'appui technique aux réseaux/secteur.
b.godefroid@ada-microfinance.lu

RÉSULTATS DES PROJETS PILOTES



Énergies renouvelables/efficacité énergétique

Pratiques/outils agricoles intelligents pour le climat

Eau et assainissement

Habitat vert

ÉNERGIE

- **17 IMF** accompagnées dans 8 pays situés dans les 3 régions pour offrir des services financiers facilitant l'accès aux énergies renouvelables ou aux équipements efficaces énergétiquement ;
- **7 529 clients** ayant eu accès à ces services et donc à des équipements tels que : lampes solaires, mini-systèmes photovoltaïques, chauffe-eau solaires, séchoirs solaires, fours à bois/cuisinières améliorés (plus efficaces), pompes à eau solaires.

AGRICULTURE

- **8 IMF** accompagnées dans 5 pays d'Amérique centrale et une IMF en Tunisie pour offrir des services financiers dédiés aux pratiques agricoles responsables envers l'environnement ;
- **2 544 clients** ayant eu accès à ces services, la plupart du temps complétés par des services non-financiers d'appui technique sur les bonnes pratiques.

HABITAT, EAU ET ASSAINISSEMENT

- **4 IMF** accompagnées dans 3 pays d'Amérique centrale pour offrir des services financiers dédiés à l'amélioration de l'habitat pour le rendre écoresponsable et/ou à l'assainissement ;
- **261 clients** ayant eu accès à ces services

IMPACT DES PROJETS PILOTES

- Réduction des dépenses énergétiques ;
- Amélioration de la qualité de vie grâce à la lumière qui permet de prolonger le temps dédié à l'activité économique, l'éducation et les divertissements ;
- Réduction des risques liés à la santé avec la baisse des inhalations de carbone provenant des lampes à kérosène et des particules toxiques des cuisinières à bois classiques ;
- Diversification de l'activité économique avec l'offre d'une diversité de produits et services (recharge d'équipements, produits réfrigérés, eau chaude...) ;
- Amélioration des conditions de vie de la communauté avec l'accès à ces nouveaux services.

- Amélioration de la gestion des ressources en eau ;
- Amélioration du traitement des sols, meilleure répartition spatiale des cultures, diversification des cultures, gestion plus adéquate des produits agrochimiques ;
- Amélioration de la gestion des déchets issus de la production agricole et de l'élevage ;
- Amélioration de la qualité des produits avec l'adoption de pratiques de production biologiques et la certification par des organismes internationaux ;
- Amélioration de la productivité et augmentation des revenus attendues sur le long terme.
- Réduction des risques de perte de culture en raison d'événements climatiques tels que sécheresse, inondations, etc.

- Amélioration de la qualité de vie avec l'installation de toilettes ;
- Amélioration de la gestion des déchets et du traitement de l'eau avec l'installation de fosses sceptiques.



Bénéficiaire d'un crédit d'assainissement de l'eau octroyé par l'IMF Pana-Pana au Nicaragua.



Les clients d'une IMF avec leur séchoir solaire au Pérou.



Le séchoir solaire à café permet un traitement rapide et peu coûteux des grains de café. Ce système permet de réduire l'impact environnemental.

LEÇONS APPRISSES ET RECOMMANDATIONS

Ces années d'expérimentation de développement de produits de « microfinance verte » ont abouti à une série de leçons apprises :

✓ Passer de l'ambition à l'action

Un certain nombre d'institutions de microfinance sont désireuses de contribuer à la protection de l'environnement et à la lutte contre les changements climatiques, mais l'enjeu consiste alors à transformer l'ambition en une **offre de services** concrète. Or, ce qu'on appelle « microfinance verte » englobe un large panel de produits financiers dédiés à toute une diversité d'activités productives ou achats d'équipements, et les IMF sensibles à la problématique n'ont pas toujours toutes les clés en main pour savoir par où commencer. Pour ces IMF, il est nécessaire de définir précisément l'offre de services en fonction de leurs caractéristiques, et en particulier du profil de leur clientèle, de leur zone d'action, de leur expérience préalable, de leurs **compétences spécifiques**, etc. Par exemple, une IMF qui maîtrise le crédit agricole pourra plus facilement commencer par mettre en place un crédit dédié au financement de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, tandis qu'une IMF agissant dans une zone où des fournisseurs fiables de technologies propres sont présents aura plus de chance de succès pour les crédits énergétiques.

✓ S'assurer de l'engagement au niveau institutionnel

Développer des produits et services respectueux de l'environnement nécessite un **certain niveau d'investissement institutionnel**. La microfinance verte est donc à la portée d'IMF foncièrement désireuses de s'attaquer aux problématiques climatiques et environnementales, et qui ne sont pas uniquement motivées par l'amélioration de leur compétitivité grâce à la diversification de leurs produits. En effet, même si cette diversification constitue un avantage, les IMF intéressées uniquement par cet aspect pourraient se découra-

ger face aux efforts nécessaires, notamment en termes de prise de connaissance des problématiques et des solutions existantes, de formation et d'implication du personnel à tous les niveaux, d'éventuelles créations de partenariats, etc. Il est également primordial que l'IMF ait les **capacités institutionnelles** de réaliser ces activités.

✓ Prendre en compte le contexte et les politiques de développement au niveau local

L'absence d'électrification dans certaines régions peut laisser penser que les **produits financiers** visant à faciliter l'**accès à l'énergie propre** auront plus de succès dans les zones rurales non reliées aux réseaux électriques nationaux. Or, l'expérience a montré que ce n'est pas nécessairement le cas. Par exemple, il est avant tout nécessaire de prendre connaissance des plans d'électrification du pays ; si une IMF développe un crédit énergétique dans une zone qui sera électrifiée un ou deux ans plus tard, très peu de clients seront intéressés par le produit. D'autre part, les fournisseurs d'équipements ne sont pas toujours prêts à livrer, installer le matériel et assurer un service après-vente dans des zones rurales isolées. A l'inverse, dans une zone électrifiée où la qualité du réseau est faible et où aucun plan d'amélioration n'est prévu, un certain nombre de personnes seront potentiellement intéressées par des produits fonctionnant aux énergies renouvelables qui compenseront la mauvaise qualité du réseau.

Pour les **crédits agricoles « verts »**, il est nécessaire de considérer les programmes publics de financement ou de subvention aux agriculteurs pour l'adoption de bonnes pratiques environnementales, car le produit financier développé par l'IMF peut ne pas être concurrentiel par rapport à ce type de programme.

✓ Les besoins des clients au-delà de l'intérêt environnemental

L'étude de marché préalable est essentielle pour identifier les besoins des clients et la demande potentielle pour le futur produit. Cette étude doit permettre d'identifier le type de produit technologique ou activité productive à financer, le **profil des clients potentiels, les zones cibles** et surtout la capacité et les **besoins de financement** de ces clients, quatre éléments qui sont interdépendants mais doivent faire chacun l'objet d'attention. La difficulté pour les produits de microfinance verte réside dans la probabilité que la demande soit limitée en raison du manque de sensibilisation et de connaissance de la clientèle cible vis-à-vis des questions environnementales et climatiques. Ainsi, il est primordial que le produit technologique ou activité productive à financer apporte une **valeur ajoutée notable et rapide pour le client**, par exemple en répondant à un besoin de base ou à la diminution des dépenses du foyer lorsqu'il s'agit d'énergie, ou en générant un accroissement de la productivité ou des revenus à court terme lorsqu'il s'agit d'agriculture.

✓ Construire ses partenariats avec soin

Les fournisseurs de produits technologiques doivent être matures d'une part, avec des capacités de stock et de production suffisantes, un service après-vente de qualité et une présence dans la zone d'action de l'IMF. D'autre part, ils doivent partager des objectifs ou une vision commune avec elle, en se préparant à servir des populations vulnérables et éloignées et en déléguant la solution de financement à l'IMF. Le modèle de partenariat entre l'IMF et le fournisseur doit être équilibré en termes de répartition des rôles et responsabilités. En particulier, l'expérience a montré qu'il était préférable que la **promotion** soit assurée **conjointement par l'IMF et le fournisseur**, et le **service après-vente par le fournisseur**, qui doit être identifié comme l'interlocuteur direct en cas de problème. Contractualiser avec **plusieurs fournisseurs est préférable** pour être en mesure de répondre à la demande en qualité et en quantité.

✓ Investir dans la promotion des produits

L'effort de promotion à fournir pour déboursier les crédits de microfinance verte est conséquent. Le canal de promotion le plus efficace est **l'échange d'expérience avec les pairs**, c'est-à-dire les autres clients bénéficiaires des produits financiers qui utilisent le produit technologique ou appliquent la bonne pratique. Réaliser des **démonstrations** avec la présence des **fournisseurs** est également souhaitable. De manière générale, **diversifier** au maximum les modes de **promotion** maximisera les chances de succès des produits.

✓ Investir dans le personnel de terrain

Afin d'être compétents et motivés pour déboursier les crédits verts, les **agents de crédit** ont besoin d'être **sensibilisés** à



Renforcement des capacités de l'équipe commerciale de l'IMF Pana-Pana au Nicaragua.

la thématique d'une part, notamment sur l'intérêt de ce type de produits pour les clients et pour l'environnement, et formés sur les aspects techniques d'autre part. Il est également préférable d'intégrer ces produits dans le **système d'incitation**, étant donné les efforts supplémentaires que demandent ces produits. Enfin, impliquer le personnel de terrain dans la définition des produits financiers permettra de mobiliser leurs connaissances des clients et de les motiver d'autant plus à offrir ces produits.

✓ Sensibiliser et former les clients

En dehors de la promotion envers les clients potentiels, les **clients effectifs** des produits financiers doivent être **formés** soit sur l'utilisation des produits technologiques, ce qui devrait être fait **par le fournisseur** le cas échéant, soit sur la mise en œuvre des **bonnes pratiques** dans le cas de crédits agricoles. Dans ce dernier cas, si l'IMF n'est pas en mesure d'offrir ce service, il est nécessaire de prévoir un modèle de partenariat durable avec une ou plusieurs structures externes pour assurer ces formations, qui peuvent être des acteurs privés ou publics locaux.

✓ Assurer les conditions de la pérennisation

Afin de s'assurer de la durabilité des produits et services offerts, **tous les niveaux de l'IMF** (Conseil d'Administration, management, personnel de terrain) devraient être **impliqués** dans le projet de développement de produits « verts » dès le départ, avant tout en étant sensibilisés et formés à la thématique. D'autre part, il semble nécessaire d'anticiper une éventuelle rotation du personnel et la disparition des connaissances et compétences, grâce un programme régulier et récurrent de formations sur ce thème, avec manuels écrits pouvant être réutilisés par de nouvelles recrues. Enfin, **confier à une personne en interne la responsabilité** de coordonner le développement et centraliser l'information sur ces produits spécifiques dans la durée contribuera également à leur pérennisation.

PERSPECTIVES

Forte de ces diverses premières expériences, ADA entreprend désormais de structurer et intensifier son intervention de manière à apporter une réponse plus holistique, cohérente et pertinente aux problématiques climatiques auxquelles font face ses populations cibles.

Etant donné que ces populations subissent davantage les conséquences des changements climatiques qu'elles n'en sont responsables, l'intervention de ADA vise à se concentrer avant tout sur la promotion de **mesures d'adaptation**, en tenant compte des risques climatiques spécifiques à ses pays cibles et des priorités d'intervention identifiées par les gouvernements locaux. En complément, lorsque cela est possible, l'intervention de ADA entend contribuer également à l'essor d'un modèle de développement soutenable en **promouvant des mesures ou solutions sobres en émissions de gaz à effet de serre**.

Concrètement, la contribution de ADA à la lutte contre les changements climatiques se focalise sur trois volets :



La promotion des énergies renouvelables ainsi que de l'habitat et des équipements énergétiquement efficaces dans les usages productifs et domestiques. L'action de ADA sur ce volet vise à développer des solutions de financement pour favoriser l'accès à ces énergies et équipements à différentes échelles, y compris en s'associant à des projets d'installation de mini-réseaux dont le modèle d'exploitation repose sur un usage communautaire et/ou productif. Les solutions de financement développées peuvent être dédiées aux ménages, petits entrepreneurs ou autres consommateurs d'énergie, ainsi qu'aux acteurs impliqués dans les chaînes de valeur concernées, de la production à la maintenance, en passant par la distribution et la commercialisation.



Clients des institutions de microfinance membres du réseau MCPI aux Philippines dotés d'un kit d'éclairage solaire.



Formation dispensée par ADOPEM (République dominicaine) aux directeurs de succursales dans lesquelles le produit Eco Vivienda sera commercialisé.



Le soutien aux pratiques agricoles climato-intelligentes adoptées par les petits producteurs, permettant de concilier productivité, revenus, résilience et faibles émissions de gaz à effet de serre. Cela est rendu possible en développant des services financiers dédiés à ces pratiques avec les intermédiaires financiers appropriés, couplés à de l'appui technique fourni par des acteurs locaux spécialisés et à des solutions d'accès au marché pour les producteurs.



L'appui au développement d'opportunités économiques issues de pratiques de gestion durable des forêts, telles que la production ou l'exploitation de produits forestiers ligneux ou non-ligneux, l'agroforesterie ou l'écotourisme. Si ce champ d'intervention est relativement nouveau pour ADA, il semble tout aussi pertinent pour l'organisation de s'y investir. En effet, alors que la dégradation des terres et la déforestation constituent l'une des principales sources d'émissions de gaz à effet de serre, l'adoption de pratiques de gestion durable des forêts représente une source importante d'opportunités économiques pour les populations locales. En mobilisant son expertise de développement de solutions financières dans ce domaine, ADA pourrait donc à la fois faciliter l'accès à ces opportunités économiques pour les populations locales, et contribuer à son échelle à la lutte contre les changements climatiques. Pour investir ce nouveau champ, ADA s'associera à des partenaires techniques spécialisés sur le sujet, et travaillera avec les intermédiaires financiers appropriés pour développer des solutions financières adaptées à ce type d'activités.



Systeme d'irrigation et de pompage solaire pour les producteurs de palmiers dattiers au Sud de la Tunisie.

Soutenir l'inclusion financière

ADA est une ONG luxembourgeoise qui joue un rôle de premier plan dans le secteur de la finance inclusive au niveau international. Depuis 1994, ADA travaille au développement de services d'inclusion financière en faveur des populations exclues des circuits bancaires classiques. Son action vise à renforcer l'autonomie et les capacités des institutions de microfinance (IMF), des associations professionnelles et des réseaux. ADA assiste également les gouvernements pour soutenir et structurer le secteur de la finance inclusive au niveau régional et national.

Vision : la réduction de la pauvreté par la fourniture aux populations concernées, principalement les micro- et petits entrepreneurs, de solutions financières et techniques responsables, adaptées à leurs besoins.

Mission : ADA joue le rôle de catalyseur dans la genèse, l'identification, le développement et la mise en œuvre de solutions facilitant le développement inclusif.

www.ada-microfinance.lu

FUTURE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pas de pauvreté



Faim et alimentation



Eau et assainissement



Energie



Changements climatiques



Forêts, désertification et biodiversité